

LE HAILLAN

Le Bois du Dehès s'étend sur 1,8 hectares. Véritable lieu de découverte, le site est une zone classée NATURA 2000, où les espèces naturelles patrimoniales recensées y sont préservées selon les directives européennes Habitats et Oiseaux.



Point de départ : se garer rue du Moulinat

En voiture : Par la rocade A 630 sortie 8 vers D215 St Médard- Lacanau. – au troisième rond point direction Le Haillan rue du Médoc puis à droite la rue Rosa Bonheur puis la rue du Moulinat.

En transport en commun :
ligne TBM n° 84 arrêt la Sablière ou Vignes de Bussac





Depuis la rue du Moulinat (en face du N° 21) emprunter le chemin du Moulinat, traversez la piste cyclable Bordeaux Lacanau et prendre le chemin en grave en face de vous.

A environ 200 m du départ tournez à droite sur un chemin de terre,

Continuer toujours sur ce chemin sur environ 350 m, vous arrivez à une petite route (balisage GR Bx Métropole rouge & blanc), où vous tournez à gauche

Au croisement suivant tournez à droite (balisage GR Bx Métropole rouge & blanc) suivre cette allée jusqu'au moulin du Moulinat. A la clôture vous apercevez le refuge périurbain, l'ancien moulin et une écluse. Revenir sur ses pas et tournez à droite sur la route.

A environ 200 m tournez à gauche sur une grande allée en grave, que vous emprunerez toujours tout droit, en laissant tous les sentiers et allées sur les cotés. A environ 500 m vous arrivez à la piste de Bordeaux Lacanau où vous tournerez à gauche (porte flèche GR

sur la piste cyclable emprunter le bas coté, retour vers le point de départ,

A la balise verte tournez à droite sur le chemin du Moulinat, vous êtes revenu au point de départ.



deux bancs, une
table de pique-
nique, en cours de
chemin